



Contacts

- **Doyen de la Faculté:**
Mr BERRI Noureddine: noureddine.berri@univ-bejaia.dz
- **Vice Doyen Chargé des Etudes et des Questions liées aux Etudiants**
Mr.MAIFI Laziz:laziz.maifi@univ-bejaia.dz
- **Vice Doyen Chargé de la Poste-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures**
Mr Allam Lyes :lyes.allam@univ-bejaia.dz
- **Secrétaire Général:**
Mr MESSAOUDI Nacer: sg@droit.univ-bejaia.dz
- **Chef du Département de L'Enseignement de Base:**
Mr IRATEN Abdelah: abd.iraten@yahoo.fr
- **Chef du Département de Droit Public:**
TEBRI Arezki: arezki.tebri@univ-bejaia.dz
- **Chef du Département de Droit Privé:**
BEZGHICHE Boubekour: boubekour.bezghiche@univ-bejaia.dz

 Tel/Fax: 034 81 68 34

 faculte.droit@univ-bejaia.dz

 www.univ-bejaia/Fac_Droit_Science_Politique

2024

Faculté de Droit et des Sciences Politiques



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa



كلية الحقوق والعلوم السياسية-جامعة بجاية
Tamezdeyt n Uzref d Tusniwin Tisertanin-Tasdawit n Bgayet
Faculté de Droit et des Sciences Politiques-Université de Béjaïa

 Tel/Fax: 034 81 68 34
 faculte.droit@univ-bejaia.dz
 www.univ-bejaia/Fac_Droit_Science_Politique



Guide de l'Étudiant 2024

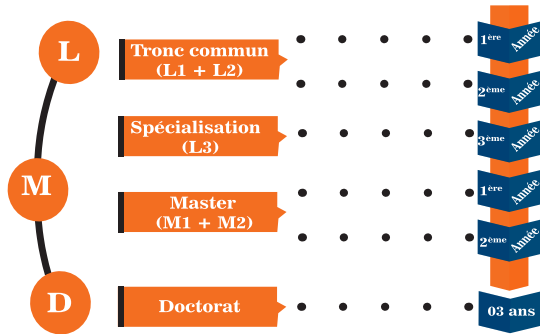


Bienvenue à nos étudiants

Université Abderrahmane Mira-Béjaïa
RN N°9, Campus Aboudaou



Offres de Formation



Spécialités en Licence



Formation en Post -Graduation

● Doctorat LMD (3^{ème} Cycle)

- 🔥 Droit administratif
- 🔥 Droit des affaires
- 🔥 Droit privé
- 🔥 Droit pénal et sciences criminelles

Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Textes Réglementaires

- 👉 Décret exécutif N°22-208 du 05 Juin 2022, fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.
- 👉 Arrêté N° 711 du 03 Novembre 2011, fixant les règles d'organisation et de gestion pégagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master.
- 👉 Arrêté N°712 du 03 Novembre 2011, fixant les modalités d'évaluation de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master.
- 👉 Arrêté N°713 du 03 Novembre 2011, fixant la composition et le fonctionnement de la commission du tutorat.
- 👉 Arrêté N°714 du 03 Novembre 2011, portant modalités de classement des étudiants.
- 👉 Arrêté N°362 du 09 Juin 2014, fixant les modalités d'élaboration et de soutenance de mémoire de master.
- 👉 Arrêté n°371 du 11 Juin 2014 portant création, composition et fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieure.
- 👉 Arrêté n°493 du 20 Avril 2022 modifiant et complétant l'arrêté n°804 du 14 Juillet 2021 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à l'obtention de l'habilitation universitaire.
- 👉 Arrêté n°911 du 01 août 2022 fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de Doctorat.
- 👉 Arrêté n°994 du 02 Août 2022 fixant les mentions et les caractéristiques des diplômes de l'enseignement supérieur.
- 👉 Arrêté n°998 du 02 Août 2022 fixant les conditions d'accès, les modalités d'orientation et l'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master.
- 👉 Arrêté n° 171 du 09 Février 2023 : fixant les modalités d'inscription et de réinscription dans les études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de Licence, de Master, d'Ingénieur d'Etat et d'Architecte ainsi que et les modalités d'organisation, d'évaluation et de progression dans les études, modifié et complété .
- 👉 Arrêté n°396 du 21 Mars 2023 fixant les conditions d'accès, les modalités d'organisation, d'évaluation des études dans la formation à distance en vue de l'obtention des diplômes de Licence, de Master d'Ingénieur d'Etat et Architecte.

